

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 5 NOVEMBRE 2015

DECISION

Numéro 15 – 10 – 065

Décision 3 : L'attribution des marchés concernant la réparation de la carrosserie des véhicules.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 16 septembre 2015, s'est réuni le 5 novembre 2015 à partir de 14 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Bernard Philibert (Président).

Était excusé : Claude Liogier (membre du bureau).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Ce marché a été lancé selon la procédure d'appel d'offres ouvert européen. Il a fait l'objet d'une publicité sur les sites du JOUE, du BOAMP, du SDIS de la Loire et de la plateforme de dématérialisation www.achatpublic.com, sur les journaux la Tribune le Progrès et l'Essor.

La consultation porte la réparation de la carrosserie des véhicules du SDIS de la Loire.

Ce marché a été lancé selon la procédure d'appel d'offres ouvert et est soumis aux articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics. Les prestations donnent lieu à un marché à bons de commande sans minimum ni maximum, en application de l'article 77 du code des marchés publics.

Ce marché est scindé en dix-neuf lots :

⇒ Lots n°1 à 16 : Réparation de la carrosserie des véhicules de moins de 3,5 tonnes correspondant à 16 secteurs géographiques répartis sur l'ensemble du département.

⇒ Lots n° 17 à 19 : Réparation de la carrosserie des véhicules de plus de 3,5 tonnes correspondant aux secteurs nord, centre et sud du département.

La durée du marché est d'un an à compter du 01/01/2016, reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période d'un an.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le Bureau du Conseil d'administration confirme le choix de la commission d'appel d'offres concernant les 19 lots mentionnés précédemment et qui sont attribués de la manière suivante :

⇒ Lot numéro 1 (avec Charlieu comme centre support) : entreprise *Tolerie des Cordeliers*, domiciliée à Charlieu (42 190)

⇒ Lot numéro 2 (avec Roanne comme centre support) : entreprise *EDRA*, domiciliée à Taissi (51 500), avec comme cocontractant la carrosserie Garcia, domiciliée à Roanne (42 300) qui sera chargée d'effectuer les réparations.

⇒ Lot numéro 3 (avec Crémeaux comme centre support) : entreprise *EDRA*, domiciliée à Taissi (51 500), avec comme cocontractant la carrosserie Garcia, domiciliée à Roanne (42 300) qui sera chargée d'effectuer les réparations.

⇒ Lot numéro 4 (avec Balbigny comme centre support) : entreprise *Dargon*, domiciliée à Balbigny (42 510)

⇒ Lot numéro 5 (avec Boën comme centre support) : entreprise *Le relais du soleil*, domiciliée à Montbrison (42 600)

⇒ Lot numéro 6 (avec Montbrison comme centre support) : entreprise *Le relais du soleil*, domiciliée à Montbrison (42 600)

⇒ Lot numéro 7 (avec Feurs comme centre support) : entreprise *Le relais du soleil*, domiciliée à Montbrison (42 600)

⇒ Lot numéro 8 (avec Montrond les Bains comme centre support) : entreprise *Le relais du soleil*, domiciliée à Montbrison (42 600)

⇒ Lot numéro 9 (avec Andrézieux Bouthéon comme centre support) : entreprise *Daragon*, domiciliée à Saint Etienne (42 964)

⇒ Lot numéro 10 (avec Firminy comme centre support) : entreprise *Daragon*, domiciliée à Saint Etienne (42 964)

- ⇒ Lot numéro 11 (avec Saint Bonnet Saint Nizier comme centre support) : entreprise *Daragon*, domiciliée à Saint Etienne (42 964)
- ⇒ Lot numéro 12 (avec Saint Etienne et le centre technique départemental comme centres supports) : entreprise *ADSE* domiciliée à Saint Etienne (42 007)
- ⇒ Lot numéro 13 (avec Saint Chamond comme centre support) : entreprise *Daragon*, domiciliée à Saint Etienne (42 964)
- ⇒ Lot numéro 14 (avec Rive de Gier comme centre support) : entreprise *Daragon*, domiciliée à Saint Etienne (42 964)
- ⇒ Lot numéro 15 (avec Maclas comme centre support) : entreprise *Frappa*, domiciliée à Davezieux (07 430)
- ⇒ Lot numéro 16 (avec Bourg Argental comme centre support) : entreprise *Vallat*, domiciliée à Bourg Argental (42 220)
- ⇒ Lot numéro 17 (secteur nord du département) : entreprise *SOGEMO*, domiciliée à Vougy (42 312)
- ⇒ Lot numéro 18 (secteur centre du département) : entreprise *Le relais du soleil*, domiciliée à Montbrison (42 600)
- ⇒ Lot numéro 19 (secteur sud du département) : entreprise *Daragon*, domiciliée à Saint Etienne (42 964)

Article 2 :

Le Président est autorisé à signer toutes les pièces du marché.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT